

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 15 JUIN 2017

SOMMAIRE

- 1) **Quel est l'assassin ??**
- 2) **Filoché en colère**
- 3) **Tout le monde n'est pas pour Macron...**
- 4) **Il appelle à voter pour Barbara Romagnan**
- 5) **Le sacré caractère**
- 6) **Les intérêts privés en marche vers l'Assemblée...**



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Hollande, Macron, Valls, Cambadélis... Mais qui a tué le Parti socialiste ?



Au siège du Parti socialiste, à Paris, le 9 janvier 2017. (TRISTAN REYNAUD / SIPA)

Il était tout-puissant en 2012, il n'en reste presque plus rien cinq ans plus tard. Après une élection présidentielle calamiteuse, les élections législatives parachèvent l'extinction du Parti socialiste en tant que grand parti de gouvernement. Sur 414 candidats investis par le PS, seuls 65 ont réussi à se qualifier pour le second tour, dimanche 11 juin. La semaine prochaine, ils ne pourraient être que 20 à 30 à siéger à l'Assemblée nationale, selon notre projection réalisée par l'institut Ipsos. Dix fois moins qu'après l'élection de François Hollande.

Les résultats des socialistes doivent être regardés avec lucidité et il faudra en tirer toutes les conclusions au lendemain du second tour, pour rebâtir la gauche de gouvernement sur des bases saines et renouvelées", a déclaré dans un communiqué l'ancien Premier ministre, Bernard Cazeneuve.

Nombre d'adhérents en chute libre, défaites lors de toutes les élections locales intermédiaires, débats d'idées au point mort, divisions internes... Le Parti socialiste sort exsangue de ses cinq années aux affaires. Si la structure existe encore, le PS semble bel et bien devenu cet "astre mort" décrit il y a quelques années tant par Jean-Luc Mélenchon que par Dominique Strauss-Kahn. Président de la République, chef du parti, députés... Qui est responsable de cette situation ? Franceinfo se penche sur les torts des principaux accusés.

- **Hollande et ses promesses non tenues**
- **Valls et sa théorie des gauches irréconciliables**
- **Les frondeurs et leur opposition mortifère**
- **Macron et son travail de sape efficace**
- **Mélenchon et son siphonnage méthodique**
- **Cambadélis et Désir, et leur manque de leadership**

Hollande et ses promesses non tenues



François Hollande quitte le siège du Parti socialiste, le 14 mai 2017. (PHILIPPE LOPEZ / AFP)

L'histoire retiendra peut-être que François Hollande fut le dernier président socialiste avant liquidation. Ne serait-ce que par les fonctions qui ont été les siennes pendant cinq ans, l'ancien chef de l'Etat porte une lourde responsabilité dans l'état de délabrement de son parti. Elu sur la promesse de s'attaquer au monde de la finance et l'ambition de renégocier le traité budgétaire européen pour mettre fin à l'austérité, François Hollande a très vite déçu, y compris au sein de son propre camp.

"Le chef de l'Etat a déboussolé ses électeurs, commentait pour franceinfo, en avril, le chercheur en science politique Renaud Payre. Celui qui, en 2012, s'adressait à l'ensemble de la gauche n'a pas fait comme l'un de ses modèles en politique, Lionel Jospin : il n'a pas ouvert le pouvoir à l'ensemble des forces de gauche." Erreur stratégique, mais aussi faute politique : sa politique de l'offre, visant à baisser les charges des entreprises, a été décidée en 2014 alors qu'elle ne figurait pas dans son programme. Un revirement qui a eu le don de braquer nombre de socialistes.

Le PS a payé cash son incapacité à clarifier sa ligne politique avant d'accéder au pouvoir. Là encore, François Hollande, qui fut premier secrétaire du PS de 1997 à 2008, a sa part de responsabilité. Alors champion de la "synthèse", il avait réussi à préserver l'unité du parti, mais en éludant les débats qui auraient dû permettre sa mutation. Ni la défaite de Lionel Jospin au premier tour de la présidentielle en 2002, ni le référendum sur la Constitution européenne en 2005 n'ont servi d'électrochoc.

Valls et sa théorie des gauches irréconciliables



Manuel Valls, en campagne lors de la primaire de la gauche, le 20 janvier 2017. (ALEXANDR KRYAZHEV / SPUTNIK / AFP)

"La gauche gagne quand elle est unie et crédible. Elle perd quand elle est divisée et en dehors des réalités", tweetait Manuel Valls en janvier, pendant la primaire de la gauche. Le postulat semble couler de source, mais pas dans la bouche de l'ancien Premier ministre, qui n'a eu de cesse, avant et durant le quinquennat, de transgresser, cliver et bousculer son camp.

Des 35 heures, qu'il voulait "déverrouiller" en 2011, à ses positions très tranchées sur le voile, décrit comme un "asservissement de la femme" en 2017, en passant par les Roms, qui "ont vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie" en 2013, ou à son fameux "J'aime l'entreprise" devant le Medef en 2014, Manuel Valls n'a cessé de crisper la gauche.

Sa sortie sur les actes terroristes qu'il ne faudrait selon lui pas chercher à comprendre "car expliquer, c'est déjà vouloir un peu excuser" a encore creusé le fossé entre deux gauches de moins en moins en phase. En 2016, il avait lui-même théorisé cette désunion : "A gauche, il faut qu'on se dépasse. Le problème n'est pas d'organiser une primaire qui irait de Mélenchon à Macron. Parfois, il y a des positions irréconciliables à gauche et il faut l'assumer", avait-il déclaré devant des militants socialistes de l'Essonne.

Loi Travail, utilisation du 49-3 pour outrepasser l'opposition des députés, défense de la déchéance de nationalité... Durant son bail à Matignon, Manuel Valls n'a rien fait qui puisse préserver l'unité du PS. Peut-être avait-il oublié que, tout Premier ministre qu'il était, ses idées étaient loin d'être majoritaires à gauche : en témoigne son score de 5,63% à la primaire socialiste en 2011.

Les frondeurs et leur opposition mortifère



Des représentants des frondeurs, à Paris, le 11 mai 2015. (JOEL SAGET / AFP)

Dès le début du quinquennat, le ver était dans le fruit. Une trentaine de députés PS, fraîchement élus ou réélus, refusent de voter le traité budgétaire européen, arguant que le texte soumis à leur approbation n'a pas été renégocié, comme l'avait pourtant promis François Hollande durant la campagne.

La suite ressemble à une longue et usante guerre de tranchées avec l'exécutif. Ce groupe de parlementaires, qui a décidé de faire fi de la discipline de vote, exprime son mécontentement sur chaque texte de loi qu'il estime trop libéral ou insuffisamment à gauche. Dans les médias, leurs chefs de file se répandent à longueur d'interviews pour dire tout le mal qu'ils pensent de la politique de François Hollande.

L'image est dévastatrice pour le PS, qui apparaît aux yeux du grand public comme un parti incapable de gouverner sans se perdre dans des débats internes. Le psychodrame atteint son paroxysme en mai 2016, lorsque les frondeurs tentent de provoquer une motion de censure, en réponse à l'utilisation par le gouvernement du 49-3 sur la loi Travail. Même s'ils ne parviennent à recueillir que 56 signatures parmi les députés de gauche, au lieu des 58 requises, le signal est très fort : pour la première fois dans l'histoire récente de la Ve République, un groupe de députés cherche à faire tomber un gouvernement issu du même parti. "Les 'frondeurs' confirment que le pouvoir socialiste est leur principal adversaire", écrit à l'époque le politologue Gérard Grunberg dans Le Monde.

Dans ce contexte, la primaire de la gauche organisée début janvier 2017 ne

pouvait que déboucher sur un échec. La large victoire de Benoît Hamon sur Manuel Valls a certes fait triompher une ligne sur l'autre, mais n'a en aucun cas permis le rassemblement des socialistes. Quand le candidat du PS faisait de l'œil à Jean-Luc Mélenchon pour le convaincre (sans succès) de se désister à son profit, des hordes de hollando-vallistes, eux, se sont mis à lorgner vers Emmanuel Macron.

Macron et son travail de sape efficace



Emmanuel Macron, le 19 avril 2017 lors d'un meeting à Nantes (Loire-Atlantique). (JEAN-SEBASTIEN EVRARD / AFP)

En créant son propre mouvement en avril 2016, en démissionnant du ministère de l'Economie fin août, puis en se déclarant candidat à l'Élysée le 16 novembre, Emmanuel Macron a lancé un défi à François Hollande. Quelques semaines plus tard, l'audace devient exploit : pour la première fois sous la Ve République, un président sortant renonce à se représenter.

Certes, Emmanuel Macron a profité d'un incroyable alignement des planètes : les défaites d'Alain Juppé et de Manuel Valls lors des primaires, qui lui ont ouvert un immense espace au centre, l'affaire Fillon... Mais il a aussi construit une grande partie de son ascension sur le dos du parti présidentiel. Son mouvement, En marche !, a drainé des centaines de sympathisants et des dizaines d'élus socialistes, conquis par son dynamisme et sa promesse de renouveau.

Ringardisé, puis battu à plates coutures dans les urnes à la présidentielle, le Parti socialiste aurait pu espérer limiter la casse aux élections législatives en comptant sur l'implantation de ses candidats. Et pourquoi pas espérer la constitution d'un groupe parlementaire qui aurait servi de force d'appoint à une majorité relative de La République en marche à l'Assemblée nationale.

C'était compter sans l'intransigeance d'Emmanuel Macron, dont le parti a présenté, à quelques exceptions près, un candidat face à chaque prétendant PS. Et refusé à ses candidats la double appartenance PS-La République en marche. Une stratégie qui devrait se traduire, dimanche prochain, par la plus lourde défaite socialiste depuis 1958 en termes de sièges obtenus.

Mélenchon et son siphonnage méthodique



Jean-Luc Mélenchon prononce un discours à Paris, le 17 avril 2017. (ALAIN JOCARD / AFP)

"Ce n'est pas moi qui ai tué le PS, qui l'ai détruit, ce sont les électeurs qui en ont eu assez qu'on se moque d'eux et qu'on leur mente, voilà pourquoi ils l'ont maltraité dans les urnes", s'est défendu Jean-Luc Mélenchon, le 6 juin, sur TF1. Et pourtant, le leader de La France insoumise a méthodiquement siphonné l'électorat socialiste – en tout cas celui qui n'a pas cédé aux sirènes d'Emmanuel Macron.

En retard dans les sondages avant le mois de mars, Jean-Luc Mélenchon a réussi à inverser le rapport de force face à Benoît Hamon. Grâce à des débats télévisés réussis, une forte présence sur les réseaux sociaux et un talent oratoire indéniable, il a fait du socialiste un candidat de moins en moins perçu comme un vainqueur potentiel. La mécanique du vote utile a fait le reste...

En se lançant dans la bataille des législatives à Marseille, dans une

circonscription très marquée à gauche, plutôt que dans une circonscription où le FN serait en mesure de l'emporter, Jean-Luc Mélenchon a montré qu'il ne comptait pas s'arrêter là. "Je ne veux pas affaiblir le PS, je veux le remplacer", a-t-il expliqué début mai. Avec 10,9% au premier tour pour les candidats de la France insoumise, contre 10% pour ceux du PS, il n'a qu'à moitié rempli son objectif.

Cambadélis et Désir, et leur manque de leadership à la tête du PS



Harlem Désir, alors Premier secrétaire du PS, et Jean-Christophe Cambadélis, le 1er février 2014 à Paris. (MAXPPP)

En marge des déboires connus par l'exécutif pendant cinq ans, le Parti socialiste lui-même n'a jamais semblé aussi peu influent sur la conduite du pays. Peu impliqué dans la définition de la ligne gouvernementale, le mouvement a abandonné les confrontations d'idées et les débats idéologiques. Harlem Désir, premier secrétaire de 2012 à 2014, et Jean-Christophe Cambadélis, qui lui a succédé, ont été vivement critiqués en interne pour leur manque de charisme.

L'un comme l'autre inaudibles, ils ont incarné l'incapacité du PS à redevenir un espace militant attractif. Alors qu'il comptait 173 000 adhérents en 2012, à l'arrivée de François Hollande au pouvoir, le parti a vu ses effectifs fondre (112 000 revendiqués au printemps 2016). Les congrès de Toulouse, en 2012, et de Poitiers, en 2015, se sont déroulés dans une indifférence quasi générale. Quant à la traditionnelle université d'été du PS, espace de rencontres et de débats qui se tenait chaque année depuis 1993, elle a été purement et simplement supprimée. Ultime revers pour Jean-Christophe Cambadélis : il a été balayé dès le premier tour des législatives, quatrième dans sa circonscription parisienne dont il était député depuis 1997...

Dans son livre La Troisième Gauche, paru en 2012, Jean-Christophe Cambadélis ambitionnait que le socialisme "soit à nouveau une doctrine vivante, capable de transformer le monde et pas seulement de le gérer". En mai, une semaine avant l'élection d'Emmanuel Macron, le patron des socialistes livrait ce verdict sur l'état de son propre parti : "Après le 18 juin, on fera le bilan de tout ça, mais il est clair qu'il faudra une reconstruction voire une refondation du Parti socialiste." Car "le parti d'Épinay est mort, et bien mort", ajoutait-il.

francetvinfo.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Législatives : "Hollande nous a tout fait perdre", accuse Gérard Filoche (PS)



Le socialiste accuse "les socialistes à la Macron, à la Hollande, à la Valls" d'être responsables de cette défaite. @ ERIC CABANIS / AFP

Le frondeur PS Gérard Filoche a accusé lundi matin l'ancien président et sa politique menée pendant cinq ans d'être responsables de la défaite du parti aux législatives.

C'est un énorme coup de gueule qu'a poussé lundi matin Gérard Filoche. La figure de l'aile gauche du PS a fait part de sa colère devant le siège du parti à Paris, au lendemain du premier tour des législatives qui a vu une défaite historique des socialistes. "Ça fait 5 ans que je dis qu'on va dans le mur. Alors quand on va dans le mur, ça fait mal", a réagi l'ancien inspecteur du travail face à la presse, dont Public Sénat, avant la tenue du bureau national du PS.

"On pouvait ne pas faire la loi El Khomri". Et Gérard Filoche de se lancer dans une tirade pleine de rancœur contre la politique menée sous le quinquennat Hollande : "On pouvait changer à tout moment (...) On pouvait ne pas faire la loi El Khomri, on pouvait ne pas faire le CICE, on pouvait ne pas s'engluer dans la déchéance de nationalité. On avait tout, la gauche, en 2012, absolument tout ! On avait le Sénat, l'Assemblée nationale, les villes, les régions", rappelle celui qui a soutenu Arnaud Montebourg lors de la primaire socialiste, puis Benoît Hamon à la présidentielle.

"Hollande a trahi la gauche". Gérard Filoche accuse directement l'ancien président de la République d'être responsable de cet effondrement du PS aux législatives : "Hollande nous a tout fait perdre. Hollande, pendant 5 ans, a trahi la gauche. Et pendant 5 ans, la gauche, au lieu de faire une politique de gauche, a fait une politique de droite. Et quand on fait une politique de droite, on perd comme on vient de perdre", accuse-t-il de nouveau. Le frondeur, qui appelle à une vraie refondation du parti, veut désormais voir "dégager" "les socialistes à la Macron, à la Hollande, à la Valls". Habitué des coups de gueule, Gérard Filoche avait déjà fait entendre sa voix lors de l'affaire Cahuzac, où il avait fait part de son énervement et de sa vive émotion.



MAIS AUSSI

1) Menacé par la France insoumise, Manuel Valls reçoit le soutien... de Serge Dassault

L'AUTRE FRONT - Arrivé en tête au premier tour des élections législatives devant Farida Amrani, candidate de la France insoumise, Manuel Valls a reçu le soutien d'un vieil ennemi, mardi 13 juin.

Antoine Rondel

Signe des temps : Manuel Valls, candidat sans étiquette (il n'a eu ni l'investiture du PS, ni celle de la République en marche) dans la 1ère circonscription de l'Essonne, a reçu le soutien d'une figure de la droite locale en la personne de... Serge Dassault.

L'ancien maire de Corbeil-Essonnes (dont la rumeur dit que le maire actuel n'est que son prête-nom), récemment condamné à cinq ans d'inéligibilité pour fraude fiscale, a en effet appelé à voter pour l'ancien Premier ministre plutôt que son adversaire, la candidate de la France insoumise Farida Amrani.

« J'appelle tous mes amis et tous les électeurs (...) à voter pour Manuel Valls, député sortant, contre les Insoumis »

Serge Dassault

Au coeur des inquiétudes du propriétaire - et éditorialiste occasionnel - du Figaro : les "propositions irréalistes" de Farida Amrani qui "font peser de graves menaces sur notre pays et n'apporteraient aucune solution concrète pour notre territoire." Celui qui, malgré sa condamnation, est toujours sénateur, a

toujours voué une haine forte aux syndicats, aux allocataires et aux acquis sociaux.

En soutenant Manuel Valls, Serge Dassault donne un coup de pouce à celui qui, en 2002, l'avait battu pour le siège de député de la 1ère circonscription de l'Essonne. Surtout, il soutient une personnalité qui suscite le rejet d'une bonne partie de la gauche, de par son parcours de Premier ministre, sa gestion de la loi Travail ou encore le débat sur la déchéance de la nationalité. Comme un symbole, Farida Amrani a, elle, obtenu le soutien d'un certain... Benoît Hamon. Le candidat PS à la présidentielle, éliminé au premier tour des législatives dans les Yvelines, avait soutenu le candidat communiste-écologiste Michel Nouaille dimanche dernier. Au premier tour, Manuel Valls a obtenu 25,5% des voix, contre 17,6% à Farida Amrani. Il peut toutefois craindre de mauvais reports sur sa candidature.

lci.fr

2) Onfray : "Macron a créé une cellule riposte contre Zemmour et moi"

valeursactuelles.com



Michel Onfray. Photo © SIPA

Polémique. Le philosophe libertaire accuse le nouveau président de la République de le cibler, lui et Eric Zemmour, dans une vidéo diffusée sur Youtube.

Dans une vidéo, consacrée aux résultats du premier tour des élections législatives et diffusée ce mardi 13 juin sur son compte Youtube, Michel Onfray accuse le nouveau chef de l'État Emmanuel Macron d'avoir créé "une cellule riposte" contre lui et le journaliste du Figaro Eric Zemmour (à partir de 10:00).

"On voit bien que la démocratie ne fonctionne plus et que ce qui va se passer dans les cinq années qui suivent fait la démonstration qu'effectivement il y aura de la violence, de la brutalité, du mécontentement, des gens pas contents, des gens déjà déçus, des gens qui ne souscrivent pas à cette vague macroniste", affirme notamment le philosophe libertaire.

"Nous prenons trop de place dans le récit national"

"Il n'y a pas de vague macroniste, il y a une grande vague de désespoir, décliniste dira encore M. Macron, qui voudra pour ce faire, on en reparlera, qui a décidé de faire une cellule riposte, parce que Zemmour et moi-même, nous prenons trop de place dans le récit national.

On a créé une cellule pour lutter contre nous. Tout cela est fort sympathique. Mais c'est la preuve qu'il faut continuer à se battre pour défendre les idées, la vérité, la justice", ajoute sans plus de précisions, Michel Onfray, qui faisait la une de Valeurs actuelles, il y a deux semaines.

<https://youtu.be/vtMhZZ8ys0E>

III) Cette France qui refuse Macron



Richard Werly, Paris

C'est l'un des principaux enseignements du premier tour des législatives françaises: élu avec 66,1% des voix le 7 mai dernier, lors d'un scrutin marqué déjà par une forte abstention, Emmanuel Macron n'a pas encore réussi à transformer son mouvement en un grand pôle fédérateur

A nouveau, deux France se retrouvent face à face à l'issue de ce premier tour des législatives françaises. Certes, la victoire de «La République en marche» est incontestable. Propulsé premier parti de France, le rassemblement – qui a succédé à «En Marche» lancé en avril 2016 par Emmanuel Macron – est voué à devenir le principal acteur de la vie politique hexagonale.

Le renouvellement promis va pouvoir avoir lieu. Quantité de nouveaux visages vont débarquer à l'Assemblée nationale après le second tour, dimanche prochain. L'opposition au projet incarné par Emmanuel Macron et son premier ministre Edouard Philippe sera réduite au strict minimum. La gauche, majoritaire durant le quinquennat précédent, est laminée. La droite devrait voir son nombre de députés réduit de moitié. Sans compter avec ses divisions internes entre élus prêts à travailler avec le nouveau président, et élus prêts à se rapprocher s'il le faut du Front national.

Abstention

La réalité sortie des urnes est d'abord arithmétique. Le jeune président français a de nouveau séduit ceux qui avaient voté pour lui voici un mois. Mais l'adhésion à son projet ne dépasse pas cet électorat-là, tandis que toute une partie de ses concitoyens demeurent sceptiques, et ont choisi de voter avec leurs pieds en boudant les urnes. On voit bien le danger: celui d'une opposition qui, hors du parlement, se jouera dans la rue. Le quinquennat qui démarre doit, dès lors, absolument renouer avec cette France-là.

L'autre leçon de ces législatives est humaine. La conception traditionnelle de la politique, celle qui faisait tout partir du quartier, de la commune ou de la circonscription est révolue. Beaucoup de nouveaux venus de la République en Marche étaient des inconnus dans leur nouvelle terre d'élection. C'est un bon point pour le dynamisme démocratique, car la France a trop longtemps été figée par la mainmise des hauts fonctionnaires sur ses institutions. Mais c'est aussi un aspect inquiétant: comment fonctionneront ces nouveaux députés, dont l'ancrage local restera limité? Comment se positionneront-ils face aux élus traditionnels repliés dans leurs mairies ou dans leurs exécutifs départementaux et régionaux? La marche des nouveaux députés pro-Macron ne fait que commencer.

Débâcle du Parti socialiste

La France qui refuse Macron n'est pas encore prête à une guerre de tranchée. Si les électeurs sceptiques avaient voulu signifier leur refus, ils auraient voté pour des candidats d'opposition au président. Les deux années qui s'ouvrent après les législatives, sans échéance électorale majeure, seront dès lors déterminantes. S'y ajoute enfin un sentiment de débâcle: celui du parti socialiste, dont il ne reste presque rien. Le quinquennat Hollande aura, pour ce parti, eu le goût d'une équipée-suicide. Une équipée dont Emmanuel Macron, après avoir été l'acteur comme conseiller à l'Elysée puis ministre, aura été l'ultime exécuteur.

IV) Jean-Luc Mélenchon appelle à voter pour la socialiste frondeuse Barbara Romagnan

Publié par Jérémy Chevreuil



Jean-Luc Mélenchon sur RTL le 13 juin 2017 (DR)

C'est une exception. Candidat de la France insoumise à la présidentielle, **Jean-Luc Mélenchon** a annoncé ce matin sur RTL qu'il appelait « à voter pour les députés du PS qui ont signé la motion de censure. Il y en a quatre dans tout le pays : **Madame Barbara Romagnan**, le député **Juanico**. Il y en a quatre, c'est tout. Quant aux autres, qu'ils méritent leurs voix et qu'ils s'en débrouillent ». **Barbara Romagnan**, députée PS frondeuse du Doubs, est en ballottage défavorable face à la candidate de la République en Marche **Fannette Charvier**.

Barbara Romagnan est la seule socialiste qualifiée pour le second tour sur les quatre départements de Franche-Comté.

Députée sortante de la première circonscription du Doubs (Besançon – Saint-Vit), **Barbara Romagnan** a été une des pièces maîtresses du groupe des socialistes frondeurs tout au long du mandat. Elle a même été la seule députée socialiste à refuser de voter la confiance au gouvernement de **Bernard Cazeneuve**.

En plus de **Barbara Romagnan** et de **Régis Juanico** (Loire), les autres députés de gauche à avoir voté la motion de censure sont le Bourguignon Christian Paul (Nièvre) et Yann Galut (Cher), [comme le précise Le Lab d'Europe 1](#).

Au premier tour des législatives, **Fannette Charvier** (LREM) est arrivée en tête dans cette circonscription avec 28,9% des suffrages. **Barbara Romagnan** vire en 2e position avec 16% des voix. La candidate LR **Françoise Branget** (14,2%) et la candidate FN **Anna Romano** (12,5%) sont éliminées. La représentante de la France Insoumise **Habiba Delacour** termine 5e, avec 12,5% des suffrages. Au premier tour de la présidentielle, **Jean-Luc Mélenchon** était arrivé 2e du premier tour dans cette circonscription, avec 21,2% des suffrages, son meilleur score en Franche-Comté.

france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte

MAIS AUSSI

3) Législatives 2017 : couac entre Emmanuel Macron et Edouard Philippe

Le président et son Premier ministre ont chacun apporté leur soutien à un candidat aux élections législatives. Problème : les deux candidats sont adversaires dans la même circonscription.

Ça coince au gouvernement. Pensant tous les deux bien faire, Emmanuel Macron et Edouard Philippe ont finalement déclenché un couac. En effet, le président a apporté son soutien à Myriam El Khomri pour le second tour des élections législatives. Lundi sur Twitter, l'ancienne ministre du Travail sous François Hollande a revendiqué le "soutien officiel" du chef de l'Etat. Jusqu'ici rien de choquant, sauf que, quelques jours plus tôt, l'adversaire Les Républicains de la candidate du Parti Socialiste dans la 18e circonscription de Paris, Pierre-Yves Bournazel, avait déjà reçu le soutien du Premier ministre. Dans une vidéo postée sur le compte Twitter du candidat, le chef du gouvernement avait en effet lancé aux électeurs : "Faites le bon choix, ne vous trompez pas et portez à l'Assemblée nationale un excellent député, Pierre-Yves Bournazel".



Myriam El Khomri@MyriamElKhomri
Merci au Président de la République @EmmanuelMacron de m'avoir confirmé sa confiance en m'apportant son soutien officiel pour ce second tour



Merci cher @EPhilippePM de ton précieux soutien. Rassemblons nos forces pour faire gagner la France! #Circo7518 #Paris18 #Paris9

Une situation inédite pendant les élections législatives 2017

Une situation quelque peu déroutante qui, selon les termes de la présidente par intérim de La République en Marche, Catherine Barbaroux, interrogée par l'AFP, met le mouvement "en situation d'être témoin d'une primaire". "On a tweeté peu après avoir reçu la confirmation de son soutien (celui d'Emmanuel Macron, ndlr) cet après-midi, a pour sa part expliqué l'équipe de la candidate PS. Pour nous, c'est plus une confirmation puisqu'un décideur de ne pas investir de candidat (La REM), dans la circonscription, Emmanuel Macron souhaitait soutenir Myriam El Khomri".

Au premier tour, Pierre-Yves Bournazel est arrivé en tête avec 31,75% des voix, contre 20,23% pour son adversaire PS.

planet.fr

4) Législatives : triomphe et champ de ruines



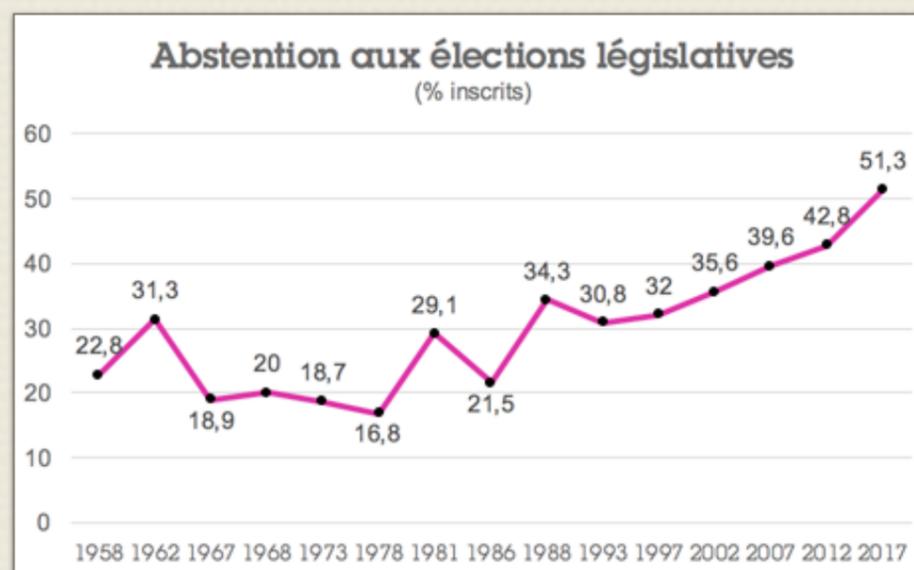
Par Roger Martelli

Il était annoncé par les sondeurs. Il s'est confirmé dans les urnes. Le mouvement d'Emmanuel Macron surfe sur la vague haute. Mais ce triomphe, sans être en trompe-l'œil, a lieu sur un champ de ruines démocratique...

À l'américaine

Plus de la moitié des électeurs inscrits ne sont pas allés voter. Incluons les non-inscrits (3 millions) et les mal-inscrits (6,5 millions) et nous avons le constat accablant : près des deux tiers des Français en âge de voter ne l'ont pas fait ce

dimanche.



On en connaît les racines sociales de cette abstention record. Elles sont anciennes : l'abstention toucherait les deux-tiers des moins de 35 ans et les deux tiers des ouvriers et des employés et un nombre à peine moins dense des revenus les plus modestes. Mais il n'y a pas que cela désormais.

La réforme du quinquennat, décidée par le gouvernement Jospin en 2000, voulait rationaliser le calendrier électoral et limiter les possibilités de cohabitation. En fait, elle a accentué la pente présidentielle et quasi monarchique des institutions de la Ve République. Deux consultations concomitantes, dont l'une (la présidentielle) est réputée décisive : comment s'intéresser à ce point à la seconde ? Et comment le faire, au surplus, quand on explique depuis des décennies que les gestions de droite et de gauche obéissent aux mêmes contraintes et doivent s'astreindre aux mêmes règles ?

Droite et gauche ne mobilisent plus comme avant. Pour la première fois, l'élection présidentielle s'est gagnée au centre. Pourquoi ne pas laisser faire, dès l'instant où les deux grandes forces dites "de gouvernement" sont au tapis ?

De là découle l'étonnante situation que nous vivons aujourd'hui. Selon l'institut de sondages Ipsos, un petit quart des personnes interrogées veulent soutenir le nouveau Président et un quart entendent s'opposer à lui. Le même pourcentage d'un quart affirme qu'il faut donner à Emmanuel Macron une majorité parlementaire ; mais une moitié ne le souhaite pas. Les soutiens affirmés de l'Élysée sont très minoritaires, mais les urnes inscrivent la perspective d'un raz-de-marée exceptionnel en sa faveur !

Quand ceux d'en haut ne peuvent pas et que ceux d'en bas ne veulent pas, qu'est-ce donc, sinon une crise politique. Pour l'instant, les responsables politiques choisissent la politique de l'autruche, à l'image des décideurs européens. La "gouvernance" ne marche pas ? On va aller un peu plus loin dans sa mise en œuvre... Jusqu'au jour où la corde se tend à ce point qu'elle se rompt. Peut-être dimanche prochain, sinon plus tard. Mais convenons que nous atteignons une cote d'alerte préoccupante, qui ne se règlera pas à coup de petites phrases et "d'affaires" rondement menées.

Il n'est jamais bon de bâtir des palais sur du sable...

Un paysage éclaté

En dehors du camp présidentiel, le champ politique évoque unanimement les souvenirs glacés de la Bérézina.

Le Front national confirme ce que l'on perçoit depuis un an : le spectacle d'une belle machine qui se dérègle au moment de faire la course en tête. Les 13,2% de ce dimanche sont bien loin des 27% de 2015, au-dessous même des 13,6% des législatives de 2012. Le FN voulait être la grande force d'opposition de droite à l'Assemblée : pour l'instant, il semble qu'il aura du mal à seulement constituer un groupe parlementaire. Il n'est en tête que dans 18 circonscriptions et ses têtes d'affiche sont à la peine, dans le Nord, l'Est et le Midi méditerranéen.

La droite classique est dans ses basses eaux. En 2007, dans la foulée du succès de Nicolas Sarkozy, elle progressait de 10 points et s'installait dans une majorité confortable de 53,2%. En 2012, l'échec de son héraut de 2007 la ramenait à un plus modeste 36,4%. Elle est aujourd'hui ramenée à un plus que modeste 21,6% (total UDI, LR, divers droite). Il est vraisemblable qu'elle disposera du groupe parlementaire le plus étoffé, après celui du Président. Mais cette satisfaction relative n'atténuera pas l'amertume d'un processus chaotique. La droite militante a voulu se radicaliser, portée par la vague conservatrice des manifestations contre le Mariage pour tous. Elle a en fait préparé une défaite que

n'expliqueront pas les seuls déboires familiaux de son candidat présidentiel. Elle peut certes attendre le retour du bâton et les possibles difficultés de l'équipe au pouvoir. Elle n'évitera pas pour autant les redoutables examens de conscience.

Et que dire alors de la gauche ? Les forces qui s'en réclament se trouvent à leur niveau législatif le plus bas depuis 1936, au-dessous même des désastreuses élections de 1993. La responsabilité en incombe bien sûr à l'effondrement du PS, amorcé à la présidentielle et annoncé par les sondages. Comme nous l'avions suggéré dans ces colonnes, le socialisme français est à son niveau historique le plus bas depuis plus d'un siècle. Il dépasse à peine le seuil des 7% de suffrages exprimés et se prépare à une déconfiture parlementaire inédite. La chute de la maison Mitterrand était prévue ; elle est maintenant entérinée.

| Législatives | Extrême gauche | PCF | PS | Gauche et écologistes |
|--------------|----------------|------|------|-----------------------|
| 26/04/1936 | | 15,2 | 20,8 | 56,3 |
| 21/10/1945 | | 26,2 | 23,4 | 61,3 |
| 05/06/1946 | | 26,2 | 21,1 | 58,8 |
| 10/11/1946 | | 28,6 | 17,9 | 58,9 |
| 17/06/1951 | 0,7 | 25,7 | 14,9 | 54,2 |
| 02/01/1956 | 0,4 | 25,4 | 14,8 | 56 |
| 23/11/1958 | | 19 | 15,5 | 44,4 |
| 18/11/1962 | | 21,8 | 12,5 | 44,5 |
| 05/03/1967 | 2,2 | 22,5 | 19 | 43,7 |
| 23/06/1968 | 3,9 | 20 | 16,5 | 41,7 |
| 04/03/1973 | 3,3 | 21,4 | 19,2 | 46,7 |
| 12/03/1978 | 3,3 | 20,6 | 22,8 | 53,9 |
| 14/06/1981 | 1,3 | 16,1 | 36,3 | 56,9 |
| 16/03/1986 | 1,5 | 9,7 | 30,8 | 45,3 |
| 05/06/1988 | 0 | 11,1 | 35,3 | 49,5 |
| 21/03/1993 | 1,3 | 9,1 | 19,4 | 39,1 |
| 25/05/1997 | 2,2 | 9,8 | 23,9 | 47 |
| 09/06/2002 | 2,8 | 4,8 | 24,1 | 41,2 |
| 10/06/2007 | 3,5 | 4,4 | 25 | 39,8 |
| 01/06/2012 | 1 | 6,9 | 29,4 | 47,8 |
| 11/06/2017 | 0,8 | 2,7 | 7,4 | 28,3 |

Entre satisfaction et déception

Les forces de l'ancien Front de gauche sont de leur côté dans une situation étrange. Les 13,7% de la France insoumise et du PCF représentent un doublement par rapport au pourcentage acquis en 2012. Comme en 2012 toutefois – mais cette fois dans une proportion moindre – le résultat de la législative n'est pas à la hauteur de celui de la présidentielle. Le 23 avril dernier, Jean-Luc Mélenchon manifestait son amertume pour n'avoir pas atteint le seuil ouvrant la voie au second tour. Mais les 19,6% laissaient espérer une revanche législative et une présence spectaculairement renforcée à l'Assemblée.

Sur la papier, l'objectif reste atteignable : des candidats de la France insoumise et du PCF seront présents dans une soixantaine de circonscriptions. Mais les réserves de voix ne sont pas toujours conséquentes, les triangulaires seront cette fois absentes et ces candidats les plus à gauche seront souvent opposés à des candidats potentiellement "attrape-tout" appartenant au mouvement d'Emmanuel Macron. Il faudra donc une spectaculaire sursaut populaire et de gauche pour inverser des situations a priori difficiles. Les premières projections – les plus favorables ne dépassent pas le seuil des 23 élus – sont peu encourageantes. Mais nul ne peut anticiper vraiment les effets d'un déséquilibre atypique, peut-être trop atypique... pour être vrai...

Ce qui est sûr est que la division des partisans de Jean-Luc Mélenchon a d'ores et déjà coûté la perte de trois sièges (4e des Hauts-de-Seine, 17e du Nord et 6e de l'Oise) et elle empêche la gauche de gauche d'accéder au second tour dans 12 cas, dont un face-à-face avec le FN (7e des Bouches-du-Rhône).

Et, selon toute vraisemblance, elle a pénalisé l'ensemble en introduisant une confusion qui a retenu de nombreux électeurs potentiels. Disons, à tout le moins, que dans une période de déstabilisation et de doute, où les motivations sont écornées, le spectacle de la division n'est pas des plus porteurs.

Le désaccord est particulièrement dommageable quand on observe le résultat cumulé des deux protagonistes. Les 13,7% d'exprimés ramènent vers les jours plus fastes où le PC était encore une force qui pesait électoralement sur la gauche tout entière. Dimanche dernier, le total PC-FI dépassait les 30% dans 9 circonscriptions et les 20% dans 62 d'entre elles. Il ne se situait au-dessous de 10% que dans 83 circonscriptions et au-dessous de 5% dans à peine quatre.

Il faudra donc, une fois clos le grand cycle électoral, réfléchir sur l'ensemble du processus. S'il s'achève sur une semi-déception, il aura toutefois tranché entre les protagonistes. La France insoumise et le PCF étaient en rivalité dans la très grande majorité des circonscriptions métropolitaines. Incontestablement, le duel a tourné à l'avantage de FI.

Les déboires du PCF

Sur 434 circonscriptions où les deux formations étaient en concurrence, le PCF ne devance FI que dans 9 cas dont un en région parisienne (Elsa Faucillon dans la 1ere des Hauts-de-Seine). Il est, tout au moins en pourcentage, la principale victime de l'évolution des cinq dernières années. En juin 2007, il avait obtenu 4,3% ; il en recueille 2,7% cette fois. Le Front de gauche avait masqué en partie le déclin ; sa fin relance la donne négative.

Le parti communiste ne dépasse les 20% que dans 10 circonscriptions. En revanche, il est marginalisé dans un grand nombre d'entre elles : moins de 5% dans 374 circonscriptions et même moins de 1% dans 35 d'entre elles. "L'archipel" électoral du PCF se fait de plus en plus ténu, même s'il reste en lice dans une dizaine de circonscriptions théoriquement gagnables au second tour. Il est au-dessous de son score de 2007 dans 325 cas et perd plus de la moitié de son chiffre d'alors dans 84 d'entre eux.

En revanche, le profil des résultats de FI rapproche le mouvement de Jean-Luc Mélenchon de celui qui caractérisait le PCF jusqu'au milieu des années 1980. Ses scores s'étalent de 37,2% (Clémentine Autain dans la 11e de Seine-Saint-Denis) à 2,3% (la 14e de Paris). Mais ce dernier chiffre est plutôt atypique. Comme le PCF d'avant 1981, FI n'est au-dessous de 5% que dans 8 circonscriptions et au-dessus de 10% dans 350.

La France insoumise s'est installée dans les terres du socialisme et du communisme historique, dans le Nord, le Midi méditerranéen ou dans les zones "bleues" puis "rouges" de l'Ouest. Elle surclasse le communisme dans le Sud-Ouest et le dépasse dans le massif pyrénéen. Elle pousse le PCF vers une certaine marginalité dans l'Est ou à Paris (où le PC avait connu un relatif regain au début des années 2000).

Son profil social va dans le même sens. FI attire un électorat plutôt jeune (18 à 21% des moins de 35 ans), populaire (17% de professions intermédiaires et 14% d'employés, de revenus modestes, mais relativement éduqués (13% de niveau baccalauréat et plus).

Il n'en reste pas moins que ni la France insoumise ni le PC n'ont réussi à remobiliser pleinement l'électorat du 23 avril. Une moitié seulement (55% pour FI, 11% pour le PC) des électeurs de Jean-Luc Mélenchon semblent s'être déplacés ce dimanche, le même pourcentage s'observant parmi ceux qui se disent encore proches du Front de gauche.

Il faudra encore attendre quelques jours pour mesurer le rapport des forces dans le pays. Les chiffres du premier tour confirment toutefois ce que la présidentielle avait installé. Dans les deux décennies précédentes la part de la gauche de gauche restait très minoritaire dans l'ensemble des voix qui se portaient sur la gauche française. Entre 1993 et 2012, son pourcentage ne dépassait jamais les 30%, tournant plutôt entre 15 et 20%. Cette fois, la gauche de gauche a redépassé le seuil fatidique de la majorité à gauche. Les conditions sont-elles atteintes pour une traduction parlementaire de ce nouvel équilibre ? On le saura dimanche prochain. Mais quelque chose s'est produit, qu'il faut maintenant rendre irréversible.

On se réjouira au moins de cette bonne nouvelle. Elle ne peut toutefois masquer, ni l'inquiétude devant une crise politique pesante, ni l'angoisse devant une situation sociale dégradée, ni la nécessité d'un renouvellement à gauche qui, enfin, porte à la fois sur les structures tout autant que sur les actes, les symboles et les mots.

regards.fr

V) Forte tête : combien de temps résistera la principauté Bayrou au sein de La République en marche ?

atlantico.fr

Avec le résultat désormais très probable d'un succès écrasant de La République en marche aux élections législatives du 18 juin et après l'affaire des assistants parlementaires du MoDem, il y a fort à parier que François Bayrou ne tienne plus très longtemps



Alexis Massart

Alexis Massart est directeur d'Espol, école européenne de sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Lille.

Atlantico : Après l'épisode ayant opposé François Bayrou à Radio France, sur fond d'enquête relative aux supposés emplois fictifs du modem, Edouard Philippe a déclaré "Quand on est ministre, on ne peut plus réagir comme quand on est un simple citoyen" ce à quoi le garde des sceaux a rétorqué "Chaque fois qu'il y aura quelque chose à dire à des Français, des responsables, qu'ils soient politiques, qu'ils soient journalistiques, qu'ils soient médiatiques, je le dirai". Dans quelle mesure François Bayrou peut-il se retrouver dans une situation de risques, notamment en raison de la probable large majorité que pourrait obtenir LREM ce 18 juin qui marginaliserait le MoDem ?

Christophe Bouillaud : A ce stade, nous ne pouvons pas encore parler de marginalisation du Modem ni d'ailleurs d'une crise majeure au sein de l'exécutif. L'objectif de François Bayrou est davantage de se positionner en tant que président du Modem dans une gestion de rapports de force. La perspective, si elle se confirme, d'une majorité absolue de la République en Marche dimanche prochain peut potentiellement poser des soucis au Modem. Être un allié incontournable pour constituer une majorité parlementaire ou un allié supplétif dont, en cas de besoin, on peut se passer ne donne naturellement pas le même poids politique. Dès lors, François Bayrou entre davantage dans une dynamique de la force de la parole qui viendrait compenser un poids parlementaire finalement marginal à l'Assemblée nationale. Ce qui se joue dans cet échange entre le Premier Ministre et son Ministre de la Justice est le cadrage du niveau de liberté de parole dont pourra user le président du Modem. Des risques n'apparaîtront que si un modus vivendi n'est pas admis par les différents protagonistes.

Quelles sont les tensions existantes dans la majorité actuelle, à l'égard de François Bayrou et du Modem ? Quels sont ceux qui pourraient avoir intérêt à écarter François Bayrou ?

Les tensions relèvent de deux lectures opposées de l'apport de chacun dans l'élection présidentielle et dans les législatives. Du côté du Modem il y a une tendance à facilement penser que François Bayrou « a fait » l'élection d'Emmanuel Macron. Ce qui naturellement est exagéré. François Bayrou ne s'est retiré de la compétition que lorsqu'il a été admis que ses propres chances étaient inexistantes, et ce avant tout par le succès croissant de la stratégie d'Emmanuel Macron. L'apport n'est certes pas négligeable mais pas forcément autant qu'on peut le penser au Modem. Du côté de la République en Marche, l'analyse vaut davantage sur les élections législatives qui vont permettre très certainement au Modem d'avoir non seulement des députés au Palais Bourbon mais également un groupe parlementaire, et ce grâce à l'élan qui suit l'élection présidentielle. On voit bien que chacun a dès lors sa propre lecture des échéances électorales, situation assez classique de gestion des rapports de force.

Ceci étant, au sein de la majorité présidentielle personne n'a intérêt à voir éclater cette alliance. L'opposition aurait alors un boulevard pour développer ses critiques.

Inversement, quel serait le risque pris par Emmanuel Macron d'écarter François Bayrou ? Quel pourrait être le pouvoir de nuisance du président du Modem à l'égard du Président ?

François Bayrou a à plusieurs reprises démontré qu'il avait un pouvoir de nuisance. Il n'y a donc aucun intérêt immédiat pour Emmanuel Macron de se séparer de François Bayrou. Écarter le Président du Modem, et donc le Modem dans son ensemble par voie de conséquence, donnerait une image beaucoup trop monolithique pour le parti du Président et viendrait casser le positionnement de rassembleur qu'Emmanuel Macron a cherché à développer. Le risque principal serait donc d'altérer très rapidement l'image du nouveau Président de la République.

VI) En Marche au pouvoir, une Assemblée des intérêts privés ?



Les députés macronistes seront nombreux à venir de la société civile. Ce qui ne sera pas sans inconvénients. - WITT/SIPA

Par Étienne Girard

Les candidats d'Emmanuel Macron, qui ont promis de mettre fin aux conflits d'intérêts, devront d'abord régler leurs cas personnels. Nombre d'entre eux exercent une profession... au sein de laquelle ils ont noué certains liens d'intérêts.

Un bon paquet de cas Ferrand. C'est le problème qui guette la majorité d'Emmanuel Macron à l'Assemblée nationale après les élections législatives de juin, si En Marche remporte bien largement l'élection, comme le premier tour le laisse présager. Il ne s'agit pas ici des petites combines du ministre à la tête des Mutuelles de Bretagne, avant 2012, mais bien de sa capacité à être présent partout où le sort des mutuelles a été discuté à l'Assemblée, quand il était député, et alors qu'il occupait dans le même temps un poste de chargé de mission à temps partiel pour les mêmes Mutuelles. Le genre de comportements que voudrait empêcher à l'avenir François Bayrou, porteur de la future loi de moralisation de la vie publique.

Bien sûr, la République en Marche (LREM) ne sera pas le seul parti à compter dans ses rangs des députés susceptibles d'entretenir des relations d'intérêts avec des groupes privés ou publics. Mais la promesse du mouvement de promouvoir la société civile y rend le problème plus aigu qu'ailleurs : parmi les parlementaires nouvellement élus, nombre d'entre eux occuperont encore, à la date de leur élection, une profession. Un engagement de campagne du chef de l'Etat, gage de compétence, de renouvellement... et "en même temps" de conflits d'intérêts potentiels. Dans le Canard enchaîné du mercredi 7 juin, Jean-Paul Delevoye, le Monsieur législatives d'En Marche, s'inquiète d'un possible mélange des genres : "Des dizaines de députés pourraient poser problème, ne serait-ce que par leurs activités de conseil".

En effet, la loi Bayrou ne prévoit pas d'interdire le cumul entre le mandat de député et une activité de consultant [voir encadré]. Plusieurs candidats macronistes (mais pas que) pourraient donc théoriquement continuer leurs activités de conseil alors qu'ils légifèrent sur les mêmes thèmes à l'Assemblée. C'est le cas, par exemple, de Stéphanie Rist.

Candidate LREM dans le Loiret (44,67% au premier tour), cette médecin rhumatologue de 43 ans exerce fréquemment des activités de conseil auprès de laboratoires pharmaceutiques, pour lesquelles elle a été rémunérée en repas, nuits d'hôtel ou billets d'avions, d'une valeur de 22.000 euros en cinq ans. Elle s'est engagée à arrêter si elle est élue députée, conformément aux règles internes à En Marche, comme elle l'explique à Marianne : "J'ai signé une charte dans laquelle je m'engage à abandonner toutes mes activités de conseil si je suis élue. Je trouve ça très bien. Pour moi, un député doit être payé pour son travail parlementaire et rien d'autre".

Cette charte, plusieurs candidats macronistes interrogés par Marianne ne se souviennent plus l'avoir signée. Si la plupart d'entre eux ont publiquement signifié leur volonté de démissionner de leur poste s'ils sont élus, ce n'est pas forcément le cas de tous. Certains pourraient donc continuer leurs activités de conseil.

"Se priver par principe d'une expertise professionnelle, ça me semble débile"

Concernant les liens d'intérêts passés noués par les parlementaires et non rémunérés durant le mandat, la position des cadres d'En Marche est encore plus souple. Benjamin Griveaux, porte-parole d'En Marche et candidat à Paris (43,63% au premier tour), mais aussi ex-directeur des relations institutionnelles chez Unibail-Rodamco, géant européen de l'immobilier commercial, estime qu'il ne faut pas en faire trop. Il ne souhaite pas qu'un député dans cette situation se déporte lorsqu'un texte en lien avec ses activités passées arrive au Parlement [voir encadré] : "Se priver par principe d'une expertise professionnelle, ça me semble débile. A partir du moment où le député n'est plus rémunéré, je crois qu'il est capable de s'extraire du milieu dans lequel il a travaillé."

Ce cas de figure risque de se poser très vite. La nouvelle Assemblée sitôt installée, de nouvelles commissions parlementaires seront en effet nommées. Naturellement, les praticiens de certains secteurs demanderont à être affectés aux commissions correspondantes. Ils pourraient vite se trouver rapporteurs de projets de loi... en lien avec leur dernier emploi. Parmi les candidats d'En Marche, on retrouve des dirigeants de sociétés publiques ou privées très puissantes, comme EDF, Bouygues Telecom, le Crédit agricole, la Caisse d'Epargne, HSBC, Axa ou Auchan...

"J'écouterai mes anciens clients mais j'écouterai aussi les autres"

Certains n'y verraient pas d'inconvénients. Marie Lebec, candidate dans les Yvelines (47,92% au premier tour) et lobbyiste chez Euralia, cabinet pour lequel elle s'occupe de "l'agro-alimentaire, de certaines professions réglementées et de l'économie sociale et solidaire", s'imagine sans problème traiter de thèmes sur lesquelles elle a déjà travaillé : "J'écouterai mes anciens clients mais j'écouterai aussi les autres. Mon unique souci sera celui de l'intérêt général".

Stéphanie Rist, en revanche, ne cache pas qu'elle hésitera à s'investir sur la question des laboratoires pharmaceutiques : "Je pourrais tout à fait traiter des questions qui concernent les laboratoires, en toute indépendance, mais en même temps, je me rends bien compte de l'ambiance dans la société. Donc je n'irai sans doute pas". Amélie de Montchalin, candidate dans l'Essonne (38,8% au premier tour) et chargée de la prospective chez Axa, partage cette approche pragmatique : "Je ne me sens en conflit d'intérêts sur aucun thème. Mais il est évident que si un texte fait parler davantage en raison de ma présence que du sujet, je ne chercherai pas à m'imposer."

Pour Laurent Saint-Martin, candidat dans le Val-de-Marne (35,79% au premier tour) et cadre dirigeant de la société financière Euronext, c'est le poste de rapporteur d'un projet de loi qu'il convient d'éviter quand on a eu des liens d'intérêt avec le secteur en question. "On ne peut pas demander aux gens d'avoir une expérience et leur reprocher, mais il faut avoir une intelligence de situation. Si l'on a eu un intérêt dans le secteur en jeu dans une loi, il peut être intelligent de ne pas se faire nommer rapporteur. Cela n'empêche pas d'apporter son expertise. Ce sera ma philosophie, en tout cas".

"Il faut que tous les liens d'intérêts se sachent"

Pour éviter les suspicions, les aspirants députés LREM prônent avant tout une transparence totale des liens d'intérêts passés ou présents : "La compétence vient de l'expérience professionnelle, donc il ne faut pas s'en priver, mais il faut que tout se sache et soit public, les liens d'intérêts passés, notamment", estime Stéphanie Rist. D'autres dispositifs sont évoqués. Benjamin Griveaux s'interroge sur l'opportunité de rendre publics les clients des consultants : "Au contraire des avocats et des médecins, ils n'ont pas prêté serment". Laurianne Rossi, candidate dans les Hauts-de-Seine (38,43% au premier tour) et actuelle chargée de mission pour la SNCF réseau, souhaite que tous les rendez-vous entre les députés et les lobbys soient publiés.

Amélie de Montchalin veut quant à elle croire que les éventuels conflits d'intérêts devront avant tout être empêchés... par les autres députés LREM : "La vigilance collective servira de verrou. Sur chaque texte, il y aura toujours quelqu'un de compétent et de délié des conflits d'intérêts, capable de dire s'il y a un problème, si la loi ne profitera qu'à quelques opérateurs en particulier". De quoi dissuader les petits malins qui tenteraient de reprendre à leur compte la méthode Ferrand ? Benjamin Griveaux ne le croit pas vraiment. Face à des cas d'avidité individuelle, il se fait fataliste : "On ne va pas se mentir, on ne réduira jamais les risques de conflits d'intérêts à 0%".

Bayrou veut encadrer le cumul député-consultant... sans l'interdire

Le cumul entre le mandat de parlementaire et une activité de conseil est un problème déjà ancien à l'Assemblée, susceptible de faciliter les conflits d'intérêts.

En 2010, Jean-François Copé, alors président du groupe UMP, a par exemple été soupçonné d'avoir enterré une proposition de loi qui nuisait à son cabinet d'avocats. En 2014, le gouvernement a envisagé d'interdire ces activités parallèles avant d'y renoncer. La loi oblige simplement les parlementaires à inscrire la source et le montant de leurs revenus au cours des cinq dernières années.

Il est également défendu à un député de fonder son agence de conseil, mais pas de continuer une activité débutée avant son élection. La future loi Bayrou prévoit d'étendre l'interdiction à un an avant l'élection en tant que parlementaire... mais pas de l'empêcher.

Certains probables futurs députés LREM voudraient quant à eux aller plus loin. Laurianne Rossi souhaite restreindre fortement les possibilités de cumul d'un parlementaire : "Pour moi, on doit être député à temps plein, donc on ne peut pas avoir d'activités parallèles, hors activités littéraires ou scientifiques".

Problème : certaine voix estiment que le Conseil constitutionnel pourrait censurer une interdiction totale du cumul d'activités des parlementaires, au nom de la liberté d'entreprendre. Benjamin Griveaux confirme que "tout cela n'est pas simple à ficeler juridiquement".

Si l'interdiction totale du cumul d'activités pour un parlementaire n'était pas retenue, la future majorité envisagerait de prévoir le déport des députés qui se trouveraient en situation de conflit d'intérêts autour d'une loi. "Le problème, c'est l'intérêt financier direct et les revenus directs qu'on peut tirer du vote d'un texte. Dans ce cas, il semble logique que le parlementaire se déporte", explique Benjamin Griveaux.

Le 1er juin dernier, François Bayrou a décrit quel pourrait être le dispositif : "Vous voyez bien le mécanisme qui est créé, déclaration d'intérêts et commission de déontologie qui dit : là, vous êtes en risque d'intérêts. Et donc, ouverture d'un registre des déports". Certaines modalités restent toutefois à préciser : à ce stade, aucun candidat d'En Marche ne sait dire si le déport du député doit concerner le vote de la loi ou sa participation à la discussion.

marianne.net



MAIS AUSSI

5) En marche vers l'incompétence : malaise lors de l'intervention d'Anissa Khedher, candidate En marche

<https://youtu.be/F8iXtWtsSaQ>

youtube.com

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue